



PROGRAMME DE FINANCEMENT FEEBAT :
Mod_Bois Air « Equipement
biomasse vecteur air »



Durée : **21 heures** sur 3 jours
Tarif : **990,00€** net/pers.
Présentiel

COTÉ PRATIQUE :

📍 [IF2P EVOLUTION, 176 rue Achard, Bât C1, 33300 BORDEAUX](#)

🕒 8h30–12h/13h–16h30

👥 Le groupe sera compris entre 4 et 12 personnes

✍ Tenue d'atelier + pièce d'identité et calculatrice

🍷 Déjeuners libres (liste des commerces à proximité disponible sur demande)

📍 Liste d'hôtels à proximité [ICI](#)

🅑 Parking gratuit

♿ En situation de handicap ? consultez notre FAQ [ici](#)

FINANCER LA FORMATION :



Consultez notre page dédiée au [FINANCEMENT](#)
N° Carif : 00114316
Eligible au CPF : non
Formacode 24126
Financé selon le statut par le dispositif FEEBAT.

EQUIPEMENT BIOMASSE VECTEUR AIR (QualiBois module air : poêles à granulés, à bûches, inserts RGE)



2 étapes dans la démarche de qualification RGE : suivre la formation dédiée à l'équipement posé et valider l'examen de fin de stage puis déposer son dossier (administratif et technique) auprès d'un organisme tel que Qualibat ou Qualit'EnR.

A noter, la mention RGE est délivrée à l'entreprise qui pose le matériel. Une entreprise sous-traitante doit également détenir le label !

OBJECTIFS DE LA FORMATION ? à l'issue de cette formation, le participant devra être capable de :

- ▶ Aider son client à choisir une installation au bois
- ▶ Savoir dimensionner une installation au bois et la mettre en service
- ▶ Appliquer les exigences de la charte Qualit'EnR
- ▶ Valider les compétences d'un référent technique Equipement biomasse vecteur air dans le cadre d'une demande de qualification RGE auprès d'un organisme compétent

POUR QUI ? :

Public visé : Installateurs d'équipements de fumisterie et de chauffage courants.

Prérequis d'entrée : Maîtriser l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants ou avoir suivi le module [T19 Comprendre le fonctionnement d'un pôle à granulés](#)

FORMATEUR ? :

Guy CREPEAU (formateur agréé QualiBois par Qualit' ENR)

MOYENS ET METHODES PRÉVUS ? ÉVALUATION ? :

80% théorie / 20% pratique.

Méthodes pédagogiques : Exposés à l'aide du support Qualit'EnR. Échange d'expérience, travaux pratiques : Point sur la distribution d'air chaud, mise en service et maintenance d'une installation insert et poêle à bois. Le support de formation Qualit'ENR sera remis aux participants et autorisé à l'examen.

Evaluation de l'atteinte de objectifs :

QCM de validation (note minimum de 24/30) ET réussir une évaluation pratique à partir des TP sur plate-forme technique.

S'INSCRIRE ?

Dates en temps réel et devis gratuit sur notre site

www.if2p-evolution.com

☎ 05.56.37.44.40

✉ contact@if2p-evolution.com

POUR COMPLÉTER VOTRE FORMATION ENR10, NOUS VOUS CONSEILLONS :

Programme en élaboration ...

Taux moyen de réussite année 2021 = 81%



Certification partielle possible : oui, dans le cas d'une validation partielle, il faudra revenir passer la partie manquante pour valider l'obtention du label. Si la théorie est en échec, 1 rattrapage possible ; si la pratique est en échec, il faudra refaire la formation.

Document de fin de formation : Certificat de réalisation de stage, attestation de réussite Qualit EnR.

DÉBOUCHÉS / PASSERELLE ?

Ce module est lié au métier d'installateur de poêles.

Passerelle : sans objet

QUEL CONTENU ?

JOUR 1 : Test de positionnement. Être capable de situer à un client le contexte environnemental du bois, réglementaire, marché et label de qualité ; Expliquer à un client le fonctionnement d'un appareil bois indépendant ; Aider son client à prendre conscience des risques liés à la combustion ; Expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un appareil à bois indépendant ; Savoir calculer les besoins de chauffage et comprendre que le m² n'est pas forcément le bon indicateur ; Savoir proposer l'appareil adéquat en fonction de l'existant et des usages du client.

JOUR 2 : Règles de conception d'une installation de fumisterie ; Savoir installer le conduit et l'appareil ; Connaître les modalités de fin de vie d'un chantier ; Savoir analyser une installation et visualiser les circuits d'air.

JOUR 3 : Savoir mettre en service une installation bois indépendant ; Règles d'entretien d'un appareil à bois indépendant ; Connaître les points clés d'une maintenance préventive ; Savoir diagnostiquer une panne sur une installation. Vérification des acquis par QCM et examen pratique

Consultez notre [FOIRE AUX QUESTIONS](#) pour plus de renseignements !



**VOUS ÊTES
SALARIÉ OU CHEF
D'ENTREPRISE**

C'est à IF2P EVOLUTION de traiter la demande préalable de financement.

**NE DÉPOSEZ PAS VOTRE
DOSSIER SUR VOTRE ESPACE
GESTION !**
votre dossier sera refusé !

NOUS FOURNIR :

1. Votre N° adhérent Constructyts
2. N° de Sécurité Sociale du stagiaire
3. Date de naissance du stagiaire
4. RIB de l'entreprise sur papier à entête
5. Classification du salarié
6. + de 11 salariés ? ou - de 11 salariés ?

ET VOTRE PAIEMENT

(Attention, la subrogation de paiement n'est pas autorisée avec le dispositif FEEBAT)



LE DISPOSITIF FEEBAT PEUT FINANCER VOTRE FORMATION RGE !

C'est quoi le programme FEEBAT ? C'est un programme qui a pour but d'accompagner la montée en compétences des professionnels et futurs professionnels du bâtiment en rénovation énergétique.

Pour QUI ?

Uniquement pour les gérants, artisans, chefs d'entreprise ou salariés du bâtiment

LES CONDITIONS ?

- Pour la formation Qualipac, QualiBois air, QualiBois eau
- Selon une liste de code NAF éligibles aux financements
- La demande est à envoyer 15 jours minimum avant le démarrage de la formation.
- **Seul IF2P EVOLUTION est habilité à mobiliser ce dispositif !**

ET APRES ? LE REMBOURSEMENT ?

A l'issue de la formation, nous vous transmettons le dossier de fin de formation AVEC le formulaire de demande de remboursement vous permettant de gérer **votre demande de remboursement** .



**VOUS ÊTES
ARTISAN OU
GÉRANT**

C'est à IF2P EVOLUTION de traiter la demande préalable de financement.

**NE DÉPOSEZ PAS VOTRE
DOSSIER SUR VOTRE ESPACE
GESTION !**
votre dossier sera refusé !

NOUS FOURNIR :

1. Date de naissance du stagiaire
2. Extrait RNE inpi.fr
3. Attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle CFP [Lien ici](#).

ET VOTRE PAIEMENT

(Attention, la subrogation de paiement n'existe pas avec le FAFCEA)